



Plan d'alignement de Moulins (Allier) 1822-1828. (Photo chercheure).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Moulins**

AN. F/1a/2002-238. **Moulins. Plan d'alignement**, atlas : plan général, par [Delacénay ?], père et fils, 1822 ; vu et arrêté par le conseil municipal le 1^{er} mai 1828 ; vu pour être annexé à l'ordonnance royale le 29 mai 1830.

L'atlas commence par : "L'an mil huit cent vingt huit et le 1^{er} mai, nous soussignés membres du conseil municipal et adjoints nommés pour arrêter le projet d'alignement de la ville de Moulins, après nous être bien pénétrés des instructions ministérielles en exécution de la loi du 16 septembre 1807,

Les observations de l'architecte voyer entendues :

avons arrêté et proposé pour l'embellissement de la ville les percements nouveaux qui nous ont paru utiles et faciles à établir, et les rectifications nécessaires aux alignements des rues et places publiques ainsi qu'il suit [...]"

AN : F/1a/2002-238

IVR83_20110300016NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation